





Décision n° 63 portant acceptation de règlement de la facture du logiciel Finance Active comprenant l'offre « Optim Dette »

Le Président de la communauté d'agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu le budget principal,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 23 juillet 2020 portant délégation d'attributions au président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et les règlements des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés dans la limite de 40 000 € HT lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que Tulle agglo s'est dotée d'un logiciel Finance Active avec un portail d'accès à l'offre « Optim Dette »,

Vu le contrat n°57200 Finance Active signé le 19/02/2021 couvrant une durée de 3 ans à partir du 1er mars 2021,

Considérant que les conditions générales dudit contrat prévoient la tacite reconduction annuelle à l'issue de la période des 3 ans,

Considérant qu'aucune résiliation n'est intervenue et que le service est effectif,

Vu la facture de Finance Active pour la période de droit d'accès du 1er mars 2025 au 28 février 2026,

DÉCIDE

- 1. D'accepter le règlement de la facture émise par FINANCE ACTIVE, domiciliée 46 rue Notre-Dame des Victoires 75002 PARIS, d'un montant de 4 465,34 € HT soit 5 358,41 € TTC pour la période de droit d'accès à l'offre « Optim Dette » du 1er mars 2025 au 28 février 2026;
- 2. Les dépenses en résultant seront imputées au budget principal chapitre 011.

Fait à Tulle, le 10 avril 2025

Le**/**Président,

ichel BREUILH

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission en Préfecture et de la publication sur le site internet de Tulle

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture, via une requête envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.f